

■ ■ ■ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Saint-Georges-sur-Baulches, le 3 novembre 2011)**

Astrid Boos, présidente du conseil d'administration
de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité
Patrick Ropert, directeur général d'Axentia

ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la résidence *Le Village*,
établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

en présence de

Patrick Bouchardon, secrétaire général de la préfecture de l'Yonne
André Villiers, sénateur et président du Conseil général de l'Yonne
Crescent Marault, maire de Saint-Georges-sur-Baulches
Jacqueline Borsotti, responsable pôle offre de santé de la délégation
territoriale de l'Yonne – ARS Bourgogne

Le jeudi 3 novembre 2011 à 15h

Résidence Le Village – place Georges Pompidou – 89000 Saint-Georges-sur-Baulches

La cérémonie inaugurale sera suivie d'un cocktail.

■ **Restructuration d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Saint-Georges-sur-Baulches**

La restructuration de la résidence *Le Village*, à Saint-Georges-sur-Baulches, s'est achevée à l'issue de trois ans et demi de travaux conduits par Axentia, bailleur social et propriétaire, qui a réalisé la maîtrise d'ouvrage.

La résidence a été créée en 1987 pour accueillir des personnes âgées valides sous statut foyer logement. En 2003, elle a été reprise par la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité et les autorités de contrôle et de tarification ont donné leur accord pour que l'établissement devienne un établissement médicalisé pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), dont la nouvelle vocation est d'accompagner les personnes âgées quelle que soit la perte de leur autonomie.

D'importants travaux de rénovation ont eu lieu afin d'offrir tout le confort et la sécurité en vigueur aux résidents, et adapter l'ensemble de l'établissement à la médicalisation mise en place en janvier 2003.

D'une capacité de 75 places en hébergement permanent, la résidence dispose aussi de 2 chambres d'accueil temporaire. Toutes les chambres, d'une superficie comprise entre 20 et 32 m², sont individuelles et équipées de toilettes et d'une salle de bains adaptées.

■ Garantie de soins et qualité de l'accompagnement

Entourés par une équipe pluridisciplinaire de 32 salariés – une directrice, une assistante de direction, une animatrice, un médecin coordonnateur, un ouvrier d'entretien, 3 infirmières diplômées d'État, une assistante médicale, 12 aides-soignantes, 11 agents de service – les résidents reçoivent l'attention et les soins dont ils ont besoin, dans le respect de leur autonomie et de leur libre choix.

La résidence a signé une convention tripartite avec le Conseil général et l'Agence Régionale de Santé, qui garantit la qualité des soins prodigués et des services proposés pour les personnes âgées dépendantes. Cette convention fixe le nombre de collaborateurs en activité au sein de la résidence.

L'ensemble du personnel participe activement à la mise en œuvre du projet de l'établissement centré sur chacune des personnes accueillies et sur l'ouverture de la résidence sur la commune. Un programme d'animations destinées à maintenir et développer l'autonomie des personnes âgées est proposé aux résidents qui le souhaitent : activités manuelles, gymnastique, atelier mémoire, cuisine, art floral, jeux de société... Très régulièrement sont organisés des après-midi musicaux, des projections de films, des lectures de contes, des journées à thème, des spectacles. Ouverte sur l'extérieur la résidence propose également de nombreuses sorties aux résidents – fête des voisins, fête de la musique, téléthon – et organise des rencontres régulières avec les enfants des écoles environnantes qui permettent de maintenir le lien intergénérationnel.

■ Financement

L'investissement immobilier a été de 6 912 675 € TTC TVA 5,5 %.

L'investissement mobilier prévisionnel s'élève à 951 000 TTC.

Le financement immobilier a été réparti de la façon suivante :

• Subventions publiques :

Contrat Plan État-Région :	400 000 €
Conseil général de l'Yonne :	447 250 €

• Crédits :

Caisse des Dépôts et Consignations, prêt habitat amélioration restructuration extension (PHARE) sur 30 ans à 3,16 % :	3 700 000 €
Reprise des prêts existants :	1 860 000 €
dont : – Caisse des Dépôts et Consignations, prêt locatif aidé (PLA) sur 22 ans, taux variable livret A +0,68 % :	454 000 €
– Caisse des Dépôts et Consignations, prêt locatif aidé (PLA) sur 22 ans, taux variable livret A +0,21 % :	700 000 €
– Caisse des Dépôts et Consignations, prêt locatif aidé (PLA) sur 22 ans, taux variable livret A +0,67 % :	706 000 €
– Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) de Bourgogne, prêt sans intérêt sur 20 ans :	504 858 €

Le financement mobilier prévisionnel se répartit de la façon suivante :

• Crédits :

Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté sur 10 ans à taux fixe 5,10 % :	210 000 €
Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté sur 10 ans à taux fixe 4,75 % :	475 500 €
Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) de Bourgogne sur 10 ans à 0 % :	39 584 €

• Fonds propres (FCEs) :	225 916 €
--------------------------------	-----------

- **La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité**

Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité agit contre toutes les formes de dépendance ou d'exclusion sociale liées au grand âge, à la maladie, au handicap physique, mental ou sensoriel. Elle gère 100 établissements et services qui accueillent 6 800 personnes âgées et handicapées et prennent en charge 7 000 patients par an dans les 4 établissements sanitaires. Elle accompagne par ailleurs près de 10 000 personnes âgées dans leur vie à domicile. 5 100 personnes travaillent dans les établissements et services de la Fondation. Son conseil d'administration est présidé par Astrid Boos et la Fondation est dirigée par Dominique Monneron, directeur général.

- **Axentia**

Opérateur national au sein du réseau « Habitat en Région », Axentia intervient dans le secteur réglementé du logement social. Son activité est centrée sur la réalisation et le portage d'établissements destinés à accueillir des personnes âgées et des personnes handicapées. Son patrimoine est composé actuellement de 2 176 places pour 33 établissements. Son conseil d'administration est présidé par Jérôme Lacaille.

Contacts :

Christèle Durand

Directrice de la résidence *Le Village*
Tél. : 03 86 48 20 94
christele.durand@fces.fr

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication FCEs
marguerite.azcona@fces.fr
Tél. : 01 58 40 31 44